

The Canadian  
Association of  
Railway Suppliers



Association Canadienne  
des Fournisseurs de  
Chemins de Fer

---

## Synopsis

Le budget fédéral de 2015 doit jeter les fondements d'une croissance économique soutenue, au moyen d'initiatives visant à accroître la compétitivité des entreprises canadiennes. Il doit consentir des aides financières aux sociétés de chemin de fer, et proposer des mesures pour remédier à la pénurie de travailleurs qualifiés que connaissent un grand nombre de nos membres.

Les sociétés de chemin de fer et leurs équipementiers jouent un rôle important dans l'acheminement des produits canadiens jusqu'à leurs marchés de destination, et c'est encore plus vrai à une époque où le gouvernement poursuit activement un programme ambitieux visant à accroître les échanges commerciaux, ce que nous approuvons totalement. Étant donné que les fabricants, les producteurs, les importateurs et les exportateurs canadiens sont tributaires d'une chaîne d'approvisionnement efficace et compétitive à l'échelle internationale, le gouvernement doit éviter d'imposer des coûts inutiles, notamment sous forme de taxes, car cela a pour résultat d'affaiblir la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement des chemins de fer canadiens par rapport à celle de leurs concurrents. Les sociétés de chemin de fer canadiennes doivent moderniser constamment leurs équipements, afin de faire face à la concurrence internationale et aussi pour satisfaire les règlements récemment proposés au sujet des wagons-citernes.

Suite aux suggestions de nos membres et dans le but de doper la croissance économique, nous recommandons au gouvernement de concentrer son action sur trois secteurs d'investissement particulièrement critiques : l'innovation, les actifs de production et les travailleurs.

## Recommandations de l'ACFCF

### **S'agissant des wagons de marchandises, faire passer la déduction pour amortissement de 15 à au moins 30 %.**

De cette façon, l'industrie sera en mesure d'amortir ses wagons de marchandises entre cinq et sept ans, comparé à 20 ans actuellement. C'est d'autant plus important que les nouveaux règlements de Transport Canada vont obliger l'industrie à mettre au rancart toute sa flotte de wagons traditionnels pour la remplacer par du nouveau matériel roulant. Un tel incitatif fera augmenter la demande de wagons de marchandises, ce qui forcera l'industrie à développer ses opérations et encouragera la création d'emplois chez les fabricants de wagons de marchandises.

## **Création d'un fonds d'investissement (FI)**

Cette mesure permettra de stimuler directement l'expansion ou la mise à niveau des usines de fabrication, ce qui générera des emplois, de l'activité économique et une meilleure productivité du secteur de la fabrication.

S'agissant de l'élimination progressive des wagons DOT 111, les délais très serrés qui sont prévus dans l'amendement proposé vont nécessiter des capacités supplémentaires pour mettre à niveau les wagons qui doivent l'être. Nous n'avons jamais eu à mener à bien un programme d'une telle ampleur. Il va falloir dès le départ agrandir les ateliers de fabrication, installer de nouveaux équipements pour le chemisage des wagons, et se doter de la capacité nécessaire pour assurer le nettoyage des wagons.

La solution idéale est d'avoir les ateliers de réparation à proximité du point de chargement, afin de permettre aux expéditeurs de faire une utilisation optimale des wagons. Le Canada, notamment grâce à son secteur énergétique, assure plus du tiers de tous les chargements de wagons de marchandises en Amérique du Nord. Toutefois, si nous ne recevons pas d'aide du gouvernement, la plupart des nouveaux ateliers de réparation qui seront nécessaires risquent d'être aménagés aux États-Unis, après expansion ou conversion d'installations existantes.

Un incitatif gouvernemental visant à encourager l'investissement dans la construction d'ateliers de réparation au Canada aura de multiples retombées positives :

- a. Une production accrue de wagons mis à niveau, ce qui limitera tout impact négatif sur les opérations des expéditeurs canadiens.
- b. Des gains d'efficacité à long terme pour les chaînes d'approvisionnement des sociétés de chemin de fer canadiennes.
- c. Davantage d'investissements canalisés vers la capacité de réparation du Canada, ce qui permettra de créer des emplois canadiens rémunérateurs et durables (réparation des wagons, ingénierie, administration) et de générer des retombées bénéfiques.
- d. Les avantages économiques directs liés aux achats de nouvelles usines, de nouveaux équipements et de nouvelles voies ferrées auprès de fournisseurs canadiens.

Une première analyse indique clairement qu'il faudrait investir, au bas mot, 100 millions de dollars dans des ateliers de réparation au Canada si l'on veut répondre à la demande locale anticipée. Pour vous donner une idée, un atelier de réparation de grande capacité peut facilement coûter, à lui seul, plus de 50 millions de dollars.

En consentant des incitatifs pour ce genre d'investissement, le gouvernement pourrait exiger, par exemple, que les employeurs qui en bénéficient créent un certain nombre d'emplois pendant une période donnée.

## **Programme de travailleurs qualifiés**

L'industrie ferroviaire canadienne a un besoin urgent de travailleurs qualifiés, besoin qui va s'amplifier avec les qualifications qui vont être nécessaires pour mettre à niveau et fabriquer les wagons. Il est particulièrement difficile de trouver des travailleurs qualifiés dans l'Ouest du Canada parce que l'industrie du pétrole et des sables bitumineux y recherche les mêmes qualifications. À l'heure actuelle, des emplois sont disponibles mais ils ne trouvent pas preneurs. Cette pénurie de travailleurs qualifiés a un grave impact sur la productivité des entreprises canadiennes. Il faut savoir que 50 % des travailleurs de l'industrie ferroviaire vont prendre leur retraite d'ici à cinq ans.

Ce secteur offre des emplois stables et des possibilités de carrière à long terme, et d'ici les prochaines années, des centaines d'emploi vont être disponibles au Canada.

Conformément aux objectifs du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement fédéral peut aider notre secteur en prenant les mesures suivantes :

- a) Charger une agence gouvernementale d'administrer un ou plusieurs programmes visant à faire la promotion de ces possibilités d'emploi intéressantes (pour les jeunes au niveau d'entrée, et pour les travailleurs ayant l'expérience d'autres industries).
- b) Bonifier les niveaux et les critères de financement des subventions gouvernementales, afin d'aider les entreprises à recruter des employés et à leur donner la formation nécessaire.